

## COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE 06

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MARDI 10 MARS 2026 A 19H

à Antibes (06600) – Port Vauban – Société des Régates d'Antibes

#### PROPOSITION DE CANDIDATURE

au Comité Directeur

du Comité départemental de voile des Alpes-Maritimes

*3 sièges à pouvoir dans la catégorie associations locales (clubs)*

Candidat pour la catégorie :  établissements (municipalités) ou  associations locales (clubs)

NOM : ..... Prénom : .....

N° de licence 2026 : ..... Club : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Nationalité : ..... Profession : .....

Adresse du domicile : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

N° de téléphone : ..... Email : .....

MOTIVATIONS : .....

.....  
Je soussigné(e), ..... , atteste sur l'honneur jouir de mes droits civiques au sens de l'article 16 des statuts.

L'article 16 stipule :

« Ne peuvent être élus au Comité Directeur du CDV 06 :

1° les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.

2° les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales.

3° Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.

4° Le personnel salarié du CDV 06 et les cadres d'Etat placés par l'Etat auprès de la FF Voile, de ses Ligues ou de ses comités départementaux ou ayant exercé de telles fonctions dans les six mois précédant la date de l'élection. »

Signature

**Les candidatures envoyées après le mardi 03 mars 2026 ne seront pas prises en compte.**